

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE
LA TOUR DU PIN

Commune de PONT DE CHERUY

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

n°06/2020

L'an **deux mil vingt**, le 07 juillet à 17 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Pont de Chéruy s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Président.

Étaient présents : MM. Franck **BRON**, Daniel **POIRIE**, Mmes Eugénie **GRAND**, Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, Caroline **FERRAND**, Monique **RAVOUNA**, Christiane **ANDREU**, Lyliane **BAUER**, Rita **TOSCANO**.

Procuration : M. Jean-Paul **BROUTIER** (pouvoir à Mme Eugénie **GRAND**), Mme Magalie **BLACHE** (pouvoir à Josiane **PAVIET-GERMANOZ**).

Assistait en outre à cette réunion : M. Jean-Pierre **ROUANE**, Directeur Général des Services.

Objet : BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Exposé du Président

L'unique section de fonctionnement fait apparaître un total de dépenses de 54 535,19 €, pour un total de recettes de 56 311,08 €.

L'excédent de fonctionnement 2018 reporté est de 6 459,22 €, ce qui porte le total des recettes de l'exercice 2019 à 62 770,30 €.

Il ressort un excédent global de fonctionnement 2019 égal à 8 235,11 €.

Principales dépenses réalisées

- Colis de Noël	13 910,00 €.
- Reversement pour location Téléalarmes	21 530,08 €.
- Subvention à l'ADPA	9 180,20 €.
- Goûter de Noël et repas de l'Ascension	9 441,63 €.

Principales recettes réalisées.

- Produit des Téléalarmes..... 21 494,08 €.
- Subvention de la Commune 34 000,00 €.

Le Conseil d'Administration est invité à statuer.

Décision

Le Conseil d'Administration, après en avoir entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré

☞ Adopte le Compte Administratif 2019 du Centre Communal d'Action Sociale.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chéruy, le 08 juillet 2020
Le Président,

